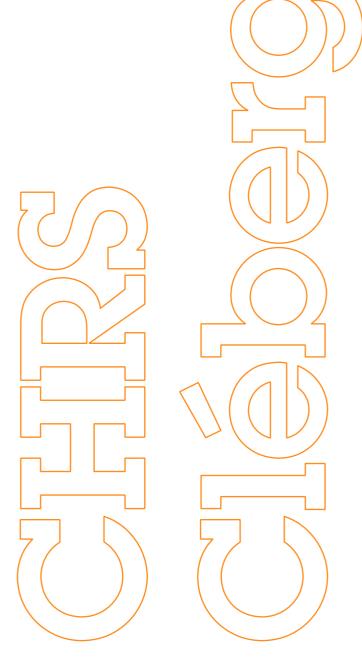


rapport d'activité

2024



)	
	_		
	ı		
	ł		
	Į		
	1		
	5	ı	
	1		
	۱		
	ı		
	Ī	İ	
	i	i	
	ı		
	١	١	
1	2	,	
7	3		
•		1	

Int	roduc	tion ou Témoignage3
1.	Pré	sentation du service
2.	202	24 dans les grandes lignes
2	2.1.	Faits marquants6
2	2.2.	Ressources Humaines 6
- :	2.3.	Evaluation / démarche qualité
3.	Le	public accompagné
	3.1.	Tendance de l'évolution des publics
	3.2.	Les nuitées
	3.3.	Typologie des personnes accompagnées en 2024
•	3.3.1.	
	3.3.2	•
	3.3.3.	·
	3.3.4.	
	3.3.5.	Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif9
	3.3.6.	Ressources des personnes accompagnées en 20249
;	3.4.	Nombre de repas pour les personnes sans ressource10
4.	L'a	ccompagnement
4	4.1.	Les entrées
	4.1.1.	Motifs de l'accueil10
	4.1.2.	Orientations des entrées effectuées11
4	1.2.	L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle
	4.2.1.	Age / Sexe des bénéficiaires orientés vers la CISP11
	4.2.2.	
	4.2.3.	3
	4.2.4.	
	4.2.5.	
	4.2.6.	
	4.2.1. 1 .3.	Actions collectives 14
	±.3. 1.4.	Les sorties
•	4.4.1.	
	4.4.1.	•
	4.4.2. 4.1.	Évolution durée de séjour des personnes prises en charge sortant du dispositif 16
	4.1.1.	
	4.1.2.	
5.		rtenaires spécifiques et financiers
6.		roles du terrain
7 .	Co	nclusion et perspectives

Introduction ou Témoignage

Le CHRS Cléberg a pour mission l'hébergement de personnes rencontrant d'importantes difficultés de logement mais aussi sociales, économiques et/ou médicales. Le dispositif repose sur un accueil à haut seuil de tolérance ou bas seuil d'exigence. Empreint de son histoire de centre d'accueil d'urgence, le CHRS Cléberg défend une approche éducative individualisée et globale pour engager un mieux-être de la personne qui choisit de rester habiter jusqu'à son déménagement.

Les places sont financées par l'aide sociale à l'hébergement de la Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) pour des durées de six mois renouvelables.

<u>Témoignage</u>: Jacques, accompagné 19 ans au CHRS d'urgence Cléberg



Jacques est né à de Lyon le 11 février 1961. Trois ans plus tard, les services d'aide sociale à l'enfance le confient à la maison d'enfant Plein Soleil à Albigny avec son frère ainé et ses deux sœurs. Il y restera 14 ans. Le 30 octobre 1978, il est orienté au foyer de l'Espoir à Villeurbanne puis à celui du commandant Charcot. Il a atteint péniblement la 3ème et aurait fait un peu d'horticulture. En 1979, il nous raconta avoir été berger dans la Drôme puis c'est le service militaire, il serait allé à Berlin. Il est accueilli à l'hôpital St Jean de Dieu en 1981 à la suite d'une décompensation. Il est alors envoyé dans un foyer à Grenoble

mais c'est presque un aller-retour puisqu'il se retrouve de nouveau à l'hôpital. Il s'en suit plusieurs essais : Cotagon, Messidor, Les célestins, lieu de réinsertion dans le 8ème, camps de vacances... petite parenthèse, en 1990, il a alors 29 ans. Il vit en famille d'accueil pendant 1 année puis de nouveau : lieu de vie avec des chevaux, au Roman en Ardèche puis Saga... Nous sommes en 1998, Il est hébergé à l'hôtel Social Ribou quelques temps. Il essaye les ateliers de vie quotidienne au Vinatier. Il essui de nombreux refus d'accueils dans tous types de structures. L'équipe de Saint Jean de Dieu se mobilise et essai une chose qui n'avait jamais été proposée : un appartement ! De décembre 2002 à avril 2005, Jacques vit alors à Perrache, jusqu'à l'incendie de son appartement. Puis retour dans la rue, il fréquente alors l'accueil Sympa de l'armée du Salut qui se trouve à la Part Dieu et rencontre les équipes du Samu Social.

Le gone sera ensuite accueilli à la nuitée à l'accueil d'urgence Cléberg sur orientation du Samu Social dès son ouverture en 2005 puis il a bénéficier de la stabilisation le 1er avril 2008 alors que le centre obtient le statut de CHRS avec un séquentiel avec le service Magallon 2 de l'hôpital. Précurseur, il est un des 1er à avoir bénéficier d'une place dite stable : précurseur du CHRS de stabilisation ! Evidemment, nous avons tenté plusieurs orientations toutes ses années : l'Arche, le FAM des Cabornes, la résidence Marc Block et alors qu'un stage de profilait au foyer de vie le Patio c'est la maladie. La souffrance jusqu'au diagnostic de cancer le 4 juillet dernier.

Je me souviens de la mise en place du séquentiel entre le service Magallon et le CHRS, de ce lit « vacant » qui devait être occupé. Je me souviens de la visite du préfet ... « t'as pas une clope ? », piétinements, les yeux au plafond, début de crise ? pas cette fois-ci, juste une belle démonstration de cet énergumène comme s'attachait à lui dire Michel Bon, psychiatre à Interface SDF, lorsque Jacques lui demandait quelle était sa maladie!

Je me souviens des contentions à terre avec des couvertures lors des crises dites de « Baygon ». On disait aussi de lui que c'était une gargouille, une enveloppe trouée, qu'il avait quelque chose d'animalier... choquant aujourd'hui non ? Ce qui est sûr c'est que pour l'équipe de Cléberg, il n'a jamais été invisible, il était Jacques Muzeau et nous ses poules ou ses enfants Muzeau et tout un tas d'autres surnoms qu'il donnait à ceux qu'ils qu'il reconnaissait.

Ceux qui l'ont connu savent que ce Jacquo, était généreux, avec un humour certain et une culture incroyable.

Je me rappelle les bouteilles mal cachées dans la manche de sa veste avec le goulot qui dépasse et hop, vite une grosse lampé avant de franchir la porte, de l'inquiétude aussi de ne pas trouver sa bouteille en ressortant lorsqu'il la cachait derrière les poubelles. Là encore, Jacques précurseur de la réhumanisation des centres d'hébergement où nous avons dû réadapter nos pratiques et modifier le règlement autour de l'alcool.

Aussi, j'ai appris pas mal de noms de médicaments grâce à lui : « T'as pas un dartan ? un accupant ? un atarax, un doliprane alors ? Bon sinon t'as pas 20 balles ? » et aussi pas mal de noms d'oiseaux à chaque refus, à chaque non, à chaque « plus tard, pas maintenant... » Zéro tolérance à la frustration !

Le 1^{er} juin 2018, un courrier de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées spécifie que son 'état de santé ne justifie pas l'accompagnement par une structure médico-sociale (...) compte tenu des soins nécessaires ». La commission estime qu'aucune structure médicosociale ne correspond à ses besoins ». Malgré tout, chaque année, nous élaborons avec Jacques sont projet personnalisé... c'est fou non ?

Nous n'avons jamais réussi à le faire toquer à la porte du bureau ni à nettoyer sa chambre mais il y a eu 1000 autres petites victoires pour qu'il te sente mieux, qu'il se sente choyé et exister. « T'existes. T'es réel ? » disait-il en nous serrant fortement le biceps!

Toutes sa vie, il a lutté contre des troubles psychiatriques qui l'ont isolé, contre l'alcoolisme et la prise de toxiques qui ont été pour lui à la fois un refuge et un fardeau, et contre la dure réalité de la vie dans la rue. Il a mené un combat quotidien pour la survie, dans un monde souvent indifférent à sa souffrance enfin pas pour nous, les travailleurs sociaux d'Alynea. Nous l'avons porté et supporté. Il avait une peur terrible de la mort pourtant il a joué avec elle toute sa vie

J'aimerai terminer par cette idée, celle de l'anthropologue Margaret Mead. Elle a expliqué que le premier signe de civilisation dans la culture ancienne n'était pas un outil ou un artefact... mais un fémur réparé! Selon elle, un os fémoral guéri indiquait qu'une personne avait reçu de l'aide pour survivre dans des circonstances difficiles, ce qui démontre un acte de compassion et de soutien mutuel, éléments fondamentaux de la civilisation humaine. Sa vision est que "La civilisation a commencé le jour où une personne blessée est restée couchée pendant que quelqu'un d'autre prenait soin d'elle." C'est ce que nous avons tous tenté de faire toutes ces années.

Tu nous demandais souvent si nous allions être triste lors de ton départ, nous y sommes et nous sommes tristes.

Aller ... « Ciao Bye » Jacques !

1. Présentation du service

Etablissement	CHRS Cléberg	
Adresse	36 rue Richelieu 69100 Villeurbanne	
Nom de l'organisme gestionnaire	ALYNEA	
Statut de l'organisme gestionnaire	Association loi 1901	
Téléphone	04.78.36.24.94	
Email	chrscleberg@alynea.org	
Nom du directeur·trice - Général	Philippe Imbert	
Pôle de rattachement	Hébergement Collectif	
Nom du directeur.trice de pôle	Atlantide Merlat	
Nom du chef·fe	Amandine WANG	
N° finess	690022850	
Type d'établissement	CHRS	
Convention collective	Nexem	
Date de création de la structure	2005	

Chiffres clefs			
Capacité d'accueil	21 chambres individuelles et 1 chambre couple		
Typologie d'accueil	Chambre		
Public cible	Personnes isolées et 1 couple		
Orientation	14 places MVS et 9 Samu social		
Nbre de personnes accompagnées en 2024	34		
Nbre d'admission	11		
Nbre de sorties	11		
Taux d'occupation	99.38%		
Nbre de personnes accompagnées par 1 CIP	10		
Financeurs	DDETS		
Durée moyenne de séjour au 31.12.2024	42 mois		
Durée moyenne de séjour des personnes sorties en 2024	41 mois		
Nbre d'ETP au 31.12.2024 (CHRS CPOM)	9.9 ETP		

2.2024 dans les grandes lignes

2.1. Faits marquants

- Actualisation du projet d'établissement (2025-2029)
- Accueil de la nouvelle directrice opérationnelle après des années d'instabilité.
- Deux journées banalisées pour le travail d'équipe :
 - o Gestion de la charge mentale avec My tempo

A la suite des entretiens annuels de l'été 2023, plusieurs membres de l'équipe ont exprimé ressentir une forte charge mentale. Les premiers éléments récoltés faisaient état de tâches fragmentées, souvent stoppées pour répondre aux sollicitations du quotidien: l'ouverture du portail, appels téléphoniques et évidemment les demandes des personnes accueillies. Certains jours noyés sous une to-do list qui ne diminue pas et dans une dynamique de qualité de vie au travail et d'alerte quant aux risques RPS, l'équipe du CHRS Cléberg a pu bénéficier d'une formation de 2 jours sur la thématique « gestion de la charge mentale ». Ce temps de réflexion et de respiration a permis de comprendre les mécanismes de surcharge, donner quelques clefs d'organisation individuelle et collectif.

o Témoignage de Khaled Miloudi et atelier d'écriture

« S'il était en prison, au moins il prendrait son traitement! » Khaled Miloudi est venu démentir cette croyance qui pourrait traverser l'esprit des travailleurs sociaux. Braqueur multirécidiviste, il a été incarcéré plus de vingt ans. Il écrit à propos de la prison « Des mouroirs où la plupart des âmes s'aigrissent, se ferment, se replient sur elles-mêmes, pour certaines définitivement. » Il anime aujourd'hui des ateliers d'écriture. L'équipe du CHRS avec les volontaires civique et les stagiaires ont pu bénéficier de son témoignage et d'un atelier autour d'exercices d'écriture et d'une réflexion sur la relation d'aide.

Accueils de stagiaires :

Après presque 20 ans d'existence, l'équipe a toujours porté une dynamique de la formation en accueillant des stagiaires de différents métiers et en participant à des temps de formation en école de travailleurs sociaux telles qu'à l'ARFRIPS et l'Institut saint Laurent. Cette année, l'équipe a accompagné une psychologue, un policier municipal, une monitrice éducatrice, une cheffe de service... dans leur cheminement professionnel et leurs réflexions autour du sans-abrisme et la santé mentale. Le CHRS est un site qualifiant souvent sollicité pour être visité. Les habitants et l'équipe sont toujours ravis de transmettre les valeurs et témoigner la vie communautaire quotidienne.

Ressources Humaines

Fonctions	Effectif au 31/12/2024	En ETP inscrit au CPOM
Chef de service	0.8	1
Moniteurs éducateurs	4	4
Educateur spécialisé, coordinateur	1	1
Assistante sociale	1	1
Surveillant de nuit	2	2
Maitresse de maison	1	1
CIP	0.10	0.10
Total	9.9	10.10

Pour cette année, deux professionnels ont été recrutés en CDI pour donner suite à des départs : un surveillant de nuit et un moniteur-éducateur.

Un surveillant de nuit est en arrêt longue maladie, actuellement remplacé par un CDD.

2.2. Evaluation / démarche qualité

L'évaluation externe a été réalisée en 2023. Les conclusions mettent en avant que les missions d'hébergement et d'insertion sociale du CHRS sont effectuées. Les points d'amélioration étaient les suivants :

- Par rapport aux personnes accompagnées :

La formalisation de la désignation d'une personne de confiance a été ajoutée au projet personnalisé.

- Par rapport aux professionnel.les :

La formalisation de la participation des personnes accompagnées aux questionnements éthiques reste à améliorer et se retrouve dans les fiches action du projet d'établissement sur les 4 sujets envisagées.

- Par rapport à l'ESSMS :

La démarche qualité est initiée à l'échelle associative et a été actualisée lors des réflexions sur le projet associatif (2024-2028)

Aussi, chaque mois, un temps d'expression collectif est proposé. Cet espace s'est construit de manière collective avec les attentes de chacun. Ainsi, les règles du groupe sont toujours les mêmes, la fréquence est régulière et les dates sont affichées sur le collectif en avance. Ces réunions sont animées toujours par les mêmes personnes. L'espace est pensé pour que chacun se sente accueilli en prenant compte ses modes de fonctionnement. Ainsi, les chaises sont disposées en cercle, avec la possibilité d'être en dehors du cercle. Les résidents peuvent venir quand ils le souhaitent et faire des allers retours en fonction de leurs troubles. Pour les personnes qui ne parlent pas français, d'autres résidents peuvent faire la traduction ou utiliser leur téléphone pour traduire. Cet espace sécurisant permet de réguler les conflits, de parler en « je » mais aussi en « nous », de proposer des projets, d'aborder ce qui fonctionne et ne fonctionne pas.

Enfin, les thématiques autour de la Qualité de Vie au Travail sont portées par l'association et la démarche est en cours.

3. Le public accompagné

3.1. Tendance de l'évolution des publics

Ces deux typologies de public en augmentation ces 6 dernières années :

Les personnes âgées : nous parlons ici des personnes de plus de 60 ans. Leurs nombres a augmenté ces dernières années : 2 personnes en 2018 et 9 personnes en 2024. La moyenne d'âge est la plus élevée des CHRS de la métropole : 52 ans au 31 décembre 2024. Outre la question de la dépendance, nous avons dû étoffer nos partenariats pour ce public et nous expérimentons cette année un accompagnement conjoint avec les Appartements de Coordination Thérapeutique Hors les murs. Les chambres ont dû être aménagées avec du matériel spécifique : chaises de douche, barres de maintien, table de lit, lits médicalisés pour les personnes pouvant en bénéficier, portage des repas en chambre... Aussi, depuis plusieurs années, l'équipe a développé des compétences autour de l'accompagnement en fin de vie digne.

Handicap mental : Les personnes en situation de handicap mental, c'est-à-dire avec une déficience intellectuelle légère à moyenne.

En 2024, 4 personnes ayant bénéficié ou bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé avec des parcours scolaire et professionnel en Institut médico Educatif, ESAT... ont été accueillies. Cela peut aussi être le cas pour des personnes en situation de migration mais n'ayant pas été diagnostiquées.

Ce public reste difficile à accompagner car il existe une compréhension partielle ou fausse de leur situation et des étapes à mettre en place pour accéder à un logement. Cela nécessite également un accompagnement de proximité pour tous les rendez-vous où elles doivent être accompagnées plusieurs fois pour repérer un trajet, faire des demandes au bon endroit aux bonnes personnes et surtout contenir les angoisses liées aux problèmes d'incompréhension.

3.2. Les nuitées

	2022	2023	2024
Capacité (nombre de places)	23	23	23
Nombre de nuitées réalisables	8395	8395	8418
Nombre de nuitées réalisées	7991	7157	8366
Taux d'occupation	95.19%	85.25%	99.38%

L'équipe a tenté de réduire au maximum les délais de vacances des chambres entre une sortie et un accueil en faisant appel à un nouveau prestataire. Ces artisans proposent une réfection et nettoyage complet de la chambre en moins de 3 jours. Aussi, la MVS et le Samu Social 69 ont pu positionner des personnes rapidement sur les places libres.

3.3. Typologie des personnes accompagnées en 2024

3.3.1. Sexe / âge (cumul sur l'année)

Nombre de personnes (cumul sur l'année)	Se	exe		
Tranche d'âge	Féminin	Masculin	Total	%
18 à 24 ans	0	0	0	0%
25 à 59 ans	4	21	25	73.5%
Plus de 60 ans	3	6	9	26.5%
Total	7	27	34	100%
%	20.5%	79.5%	100%	

La proportion hommes/ femmes reste quasiment la même que les années précédentes. Nous demandons parfois aux orienteurs (MVS et Samu Social) de privilégier les orientations de femmes afin de préserver la mixité du lieu.

Comme décrit plus haut, le nombre de personnes âgées est en augmentation autant par l'avancée en âge des personnes habitants au centre que de nouveaux arrivants.

3.3.2. Composition des ménages accueillis

	2022	2023	2024
Femme isolée	4	3	5
Homme isolé	26	28	25
Couple sans enfants	2	1	2
NB TOTAL de ménages	32	33	32

Les couples sont accueillis sans enfants mais cette année, les deux couples avaient des enfants suivis par l'Aide Social à l'Enfance. L'équipe a, de fait, dû travailler avec ses services.

3.3.3. Caractéristiques des personnes accompagnées

Les personnes accueillies présentent de nombreuses caractéristiques et cumulent souvent les problématiques.

La catégorie majoritaire pourrait être les personnes réputées « désocialisées » en situation de grande marginalité, associé à des handicaps et des addictions.

3.3.4. Nationalité des personnes accompagnées

	2022	2023	2024
Française	18	20	14
UE	5	3	7
Hors UE	11	10	13
Total	34	33	34

3.3.5. Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif

-	2022	2023	2024
Titre de séjour	0	0	0
Sans papier	1	0	4
Droits ouvrables	5	1	6
Droits ouverts	5	2	1
Total	11	3	11

Les orientations de 2024 laissent présager des difficultés de sorties pour 2025. Dans la catégories « droits ouvrables », nous constatons plusieurs personnes européennes pour lesquelles le travail pourrait permettre l'ouverture de droits mais ils sont empêchés par leur état de santé et leur âge.

3.3.6. Ressources des personnes accompagnées en 2024

	2023	%	2024	%
Sans ressources	15	35%	17	59%
Indemnités AAVA	10	23.25%	1	2%
Allocation AAH	13	30.25%	10	30%
Activité salariée seule	5	11.5%	0	0%
RSA			4	6%
ASPA - retraite			2	3%
Total	43	100%	34	100%

Une personne était bénéficiaire de l'AAH et travaillait à temps partiel en ESAT.

3.4. Nombre de repas (déjeuner et diner)

	2024
Total	8844

4. L'accompagnement

Les indicateurs de dépendance au 31 décembre 2024

12/23 ont été bénéficiaires de plateaux repas

L'équipe tente d'ajuster au mieux les commandes de repas pour des raisons économiques et écologiques. Les personnes peuvent choisir 1 ou 2 repas par jour. Ce choix se fait en fonction des envies et capacités des personnes et peut être modifié en fonction des besoins : ressources, après hospitalisation, perte ou augmentation de l'appétit en fonction des traitements médicaux...

16/23 bénéficiaires de passage quotidiens d'infirmiers libéraux

Au plus haut de l'année, il y a eu 16 personnes bénéficiant de soins infirmiers quotidiens. La coordination des soins d'un si grand nombre de personne impacte fortement le travail social puisse nous devons veiller aux rendez-vous médicaux et à leur accompagnement, aux renouvellements des ordonnances, à la commande et à la bonne réception des traitements et prévoir suffisamment de temps de relève avec les infirmiers libéraux. Le poste d'éducateur spécialisé, coordinateur des soins est alors un rouage essentiel de notre organisation afin d'éviter toute rupture et maintenir des liens de qualité avec nos partenaires du secteur sanitaire.

3 /23 bénéficiaires d'auxiliaire de vie sociale

Nous sollicitons régulièrement la structure A2P (Aide Accompagnement et Proximité) qui propose des passages bi-hebdomadaires. Les AVS accompagnent les bénéficiaires à l'hygiène corporelle, entretien de la chambre et petites courses. Ces accompagnements ont pu ou vont se continuer après le déménagement de la personne.

4.1.Les entrées

4.1.1. Motifs de l'accueil

Les deux personnes « fin de prise en charge urgence » étaient auparavant hébergées dans des hôtels. Dans « autres », nous avons indiqué une personne connue du CAO et ayant des affaires dans un hôtel mais pas d'adresse connue et une autre personne venant des LHSS.

2023 %	2024	%
--------	------	---

Errance / désocialisation / sorite de la rue	9	90%	7	64%
Fin de prise en charge urgence	1	10%	2	18%
Autre		%	2	18%
TOTAL	10	100%	11	100%

4.1.2. Orientations des entrées effectuées

	2023	2024	%
SIAO	3	4	36%
Samu Social 69	7	7	64%
TOTAL	10	11	100%

4.2. L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle

En 2024, la CIP a assuré un accompagnement socio-professionnel auprès d'un public confronté à de multiples difficultés, notamment en matière de santé, d'accès aux droits et d'insertion professionnelle.

En moyenne, j'ai suivi 12 personnes dans leur parcours de remobilisation vers l'emploi et la formation :

- Accompagnement à la redéfinition de leur projet professionnel et leur remobilisation.
- Orientations vers des dispositifs adaptés, tels que les structures ESAT ou les AAVA (Ateliers d'Adaptation à la Vie Active), notamment dans le secteur de la menuiserie et de la restauration, afin de favoriser une insertion progressive et adaptée.
- Orientations vers les cours de français en ASL ou préparation d'une certification DELF pour améliorer leur maîtrise de la langue et faciliter leur insertion.
- Mise en place et orientation vers des ateliers d'accompagnement à la technique de recherche d'emploi avec le partenaire YOON, spécialisé dans l'accompagnement des droits des étrangers.
- Promotion de l'accès à la culture en orientant certaines personnes vers des ateliers proposés par Alynea, qui anime une permanence Pass Culture, leur permettant de participer à divers événements tels que des visites de musées, des spectacles, etc. Une visite d'une salle de concert ainsi qu'une participation à un concert en collaboration avec Médiatone, a ainsi contribuer à leur ouverture et à leur inclusion sociale.
- Des personnes ont été équipées d'une puce téléphonique gratuite fournie par Emmaüs Connect, leur permettant ainsi d'être joignables et d'avoir une ligne téléphonique.
- Une sortie positive a été observée, avec une entrée en ESAT et l'obtention d'une solution de logement stable.

Cependant, cet accompagnement a été confronté à des freins majeurs, notamment des problématiques de santé nécessitant la constitution de dossiers MDPH afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques des personnes.

Grâce à la collaboration étroite avec l'équipe de Cléberg et les partenaires socio-professionnels, j'ai pu instaurer une dynamique d'insertion, en veillant à adapter chaque parcours aux besoins et aux objectifs de chacun.

4.2.1. Age / Sexe des bénéficiaires orientés vers la CISP

Parmi les 12 personnes accompagnées, on compte une large majorité d'hommes (11) et une femme. Les tranches d'âge sont réparties comme suit : 2 personnes ont plus de 55 ans, 3 ont entre 46 et 55 ans, 4 ont entre 36 et 45 ans et 3 ont entre 26 et 35 ans

4.2.2. Niveau de formation initiale des personnes orientées

5. Parmi les 12 personnes accompagnées, une majorité possède un diplôme étranger non reconnu en France (7 personnes), tandis que d'autres ont un niveau de formation varié allant du niveau V (CAP, BEP) au niveau IV (BAC). Deux personnes ont des difficultés ou ne maîtrisent pas la langue française, ce qui renforce l'importance d'un accompagnement adapté à leurs besoins.

Niveau de formation	Nombre
Illettré, analphabète, non scolarisé	3
Niveau VI (avant 3ème)	0
Niveau V (3ème, CAP, BEP)	2
Niveau IV (BAC)	1
Niveau III (BAC+2)	0
Niveau II et I (BAC+3 et plus)	0
Diplôme étranger non reconnu en France	6
Total	12

5.1.1. Âge des personnes orientées

Nombre de personnes (cumul sur l'année)		
Tranche d'âge	Total	%
< 25 ans	0	%
26 /35 ans	3	25%
36 / 45 ans	4	33,3%
46 / 55 ans	3	25%
> 55 ans	2	16,7%
Total	12	100%

5.1.2. Mesures et étapes sur les personnes orientées

Redynamisation	3
Bilan, diagnostic	2
Projet Professionnel	3
Médiation partenaires socio-pro	3
Changement Référent RSA	0
Orientation PLIE	0
Suivi dans l'emploi/formation	1
PERLE	0

5.1.3. Mesures à caractère social

Accès ou maintien aux soins (montage de dossiers MDPH, informations sur le handicap)	5
Accès ou maintien des droits (chômage, ASS, RSA, etc.)	2
Total	7

5.1.4. Mesures d'insertion professionnelle des personnes accompagnées sur 2024

En réalité, le CDI mentionné dans le tableau correspond à un CDI en ESAT. Le public que j'accompagne fait face à diverses problématiques de santé. Pour certains, nous avons pris le temps de constituer un dossier MDPH et d'organiser des visites en ESAT afin de préciser leur orientation. Pour d'autres, nous travaillons sur la remobilisation, tandis que certains suivent des formations en français afin de renforcer leur parcours professionnel.

CDI	1
CDD – 3 mois/ intérim	
Formation ou CDD de + 4 mois	

Formation Français	3
Total	4

5.1.1. Handicap

Certaines personnes bénéficient de l'AAH et obtiennent automatiquement la RQTH. Toutefois, deux d'entre elles répondent aux critères d'attribution de l'AAH, mais l'absence de titre de séjour les empêche d'en bénéficier. De plus, le délai entre le dépôt du dossier et l'admission en ESAT peut être particulièrement long. Ainsi, en 2024, sept personnes ont reçu un avis favorable pour l'AAH.

Tranche d'âge	2023	2024
Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)	2	
Allocation adultes handicapés (AAH)	10	7
Total	12	7

5.2. Actions collectives

L'année 2024 a été rythmée par diverses animations :

- Fêtes de fin d'année
- Fêtes des anniversaires
- Gym douce les mardis
- Atelier décorations de noël
- Atelier cuisine
- Visite foyer de vie le patio
- Sortie à Fourvière
- Sortie parc de la tête d'or
- Animations Jeux de société / Molki
- Repas partagés
- Ateliers Lumignons
- Ateliers dessins
- Masseur
- Coiffeur du cœur
- Sortie Match de rugby
- Pots de départs des résidents







5.3. Les sorties

5.3.1. Les points de blocage en vue d'une sortie

	2023	%	2024	%
Accès aux droits	9	41 %	11	49%

1 4.5 4% ressour Ressources trop faibles pour occuper un % (dettes) logement ces pas stables 9 13% Problèmes de santé physique ou psychique 41 3 déclaré ou observe) % 1Pensio 4.5 13% n % 3 (PF/ famille résidence Manque de place en logement adapté autonomie, bail en glissant) cours 0 % % 0 Manque de place en logement autonome 9 2 21% europé % ens: problè mes de santé 5 Autres pas $d'acc\`es$ au travail 1 en attente FV 22 10 100 Total 23 0% %

personnes européennes sont notées dans « autres »

5.3.2. Les orientations des personnes sorties

	2023	%	2024	%
Fin de PEC suite exclusion ou rupture	5	50%	4	%
Hébergement en hôtel ou structure DPPE	1	10%	0	%
Hébergement chez la famille / tiers	0	%	0	%
Hébergement en structure	0	%	1	%
Logement adapté	0	%	3	%
Logement autonome (bailleur social et privé)	0	%	0	%
Etablissement spécialisé	4	40%	2	%

Les

fins

Les de

Autre (décès)	0	%	1	%
NSP	0	%	0	%
Total	10	100%	11	100%

PEC : 1 personne a refusé l'hébergement et 3 personnes ont quitté volontairement le CHRS pour un retour à la rue. Deux personnes ont déménagé en résidence sociale. Une personne a pu obtenir une place en pension de famille à La Réunion.

5.1. Évolution durée de séjour des personnes prises en charge sortant du dispositif

5.1.1. Durée de séjour des personnes présentes au 31/12/2024

	2022		2023		2024	
Durée du séjour	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%
< 8 jours	0	0	0	0		
8 jours - 6 mois	5	22	2	9	2	9
6 - 12 mois	4	17	2	9	6	26
12 - 24 mois	5	22	5	22	4	17
+ 24 mois	9	39	14	60	11	48
TOTAL	23	100	23	100	23	100
Durée moyenne de séjour (en mois)	39 mois		45 mois		43 mois	

5.1.2. Durée de séjour des personnes sorties en 2024

	2022		2023		2024	
Durée du séjour	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%
< 8 jours	2	19	1	10	0	0
8 jours - 6 mois	0	0	5	50	3	27
6 - 12 mois	3	27	0	0	1	9
12 - 24 mois	1	9	1	10	0	0
+ 24 mois	5	45	3	30	7	64
TOTAL	11	100	10	100	11	100
Durée moyenne de séjour (en mois)	26		44		41	

6. Partenaires spécifiques et financiers

La maison de la veille sociale du Rhône



Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) de la Maison de la Veille Sociale (MVS) a été initié pour constituer un service intégré d'accueil, d'orientation (SIAO) et de coordination dont l'objectif est de faciliter le parcours résidentiel des ménages sans domicile et leur retour en logement autonome.

Son but est d'assurer un traitement équitable et non discriminant de la demande d'hébergement ou logement temporaire.

Le Samu Social 69



Le Samu Social 69 dépend de l'association ALYNEA. En réponse aux signalements du 115, il assure maraudes et accompagnement social individualisé. Il a notamment pour mission d'aller à la rencontre des personnes pour lesquelles il est difficile de faire une demande d'hébergement et de les aider à se rapprocher du droit commun.

Cette année, le Samu Social et le CHRS Cléberg ont poursuivi leur étroite collaboration dans l'intérêt des personnes hébergées.

La banque alimentaire du Rhône



La Banque Alimentaire du Rhône a pour objectif "d'aider l'Homme à se restaurer" tout en luttant contre le gaspillage.

Chaque mercredi, au moins deux bénévoles d'ALYNEA se rendent à la banque alimentaire du Rhône pour récupérer des denrées qui seront ensuite distribuées sur différentes structures d'ALYNEA. Cela permet à Cléberg d'offrir des gouters quotidiens.

Grâce à l'application PROXIDON, nous bénéficions de plus de produits frais de façon ponctuelle, notamment en récupérant des dons à l'école élémentaire du quartier.

7. Paroles du terrain : C'est quoi pour toi Cléberg?

Adeline R, assistante sociale

« C'est offrir un accompagnement social grâce à un cadre souple et adaptable. Recevoir et accompagner en s'adaptant aux personnes : sans horaire et lieu déterminé trop à l'avance. Aller au -delà du cadre restrictif et contraignant du droit commun qui ne permet pas cet aller- vers. Détourner le fonctionnement d'un système qui exclut quand on ne rentre pas dans le moule ».

Mohammed B, Veilleur de nuit

« Pour moi Cléberg c'est une deuxième chance, une renaissance. Sortir de l'oubli, une main tendue, pour beaucoup de ces personnes que la société ignore et un parcours de vie qui les a broyé. Mais surtout une nouvelle famille, être à l'écoute, partager un café les voir sourire de nouveau ça donne un sens à notre travail. »

8. Conclusion et perspectives

La dynamique d'accompagnement et de réflexion restent la même que les années précédentes avec de nouvelles contraintes économiques qui nous poussent à être créatifs et à chercher de nouvelles solutions moins coûteuses dans tous les domaines. Chacun, selon sa place, peut être force de proposition en conservant la même qualité d'accueil et de prestations.

L'actualisation du projet d'établissement nous a permis de dégager 5 nouveaux axes de travail pour les années à venir :

- L'actualisation du livret d'accueil et une large réflexion sur le règlement de fonctionnement
- Le droit à la sollicitation : le service de suite pour lequel il faudra quantifier et qualifier nos interventions existantes
- L'accompagnement en fin de vie
- Inconditionnalité et accueil des animaux
- L'approche par les forces

2025 sera aussi une année d'anniversaire puisque le CHRS Cléberg fêtera ses 20 ans. Il est organisé pour l'occasion une grande journée festive le jeudi 10 juillet!